

Date : Mardi 21 janvier 2025
École Élémentaire Descartes Circonscription de Massy
Tél: 01 69 30 06 28
E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 2ème CONSEIL D'ECOLE du 21/01/2025

Président du conseil d'école : M. Braun
Secrétaire de séance : M. Lhommet

Présents :

Directeur de l'école : M. Braun

Enseignants : Mme Laffite, Mme Denage, Mme Gautron, Mme Gonçalves, M. Rouif, Mme Sanches-Martins, M. Bouhier, Mme Ragot, Mme Lainée, Mme Slomianowski, Mme Vignot, M. Lhommet

Parents : Mme Hajji, Mme Matelin, Mme Shevchenko, Mme Zyong

Excusés : Mme Boulassal, Mme Créminon

ORDRE DU JOUR :

- 1- Retour sur les actions et projets du 1er trimestre**
- 2- Perspectives, projets en cours et à venir**
- 3- Informations diverses, vie de l'école**

Début du conseil d'école : 18h15

1- Retour sur les actions et projets du premier trimestre :

Évaluations Nationales :

Depuis cette année, les évaluations nationales de début d'année sont proposées à tous les élèves de l'école. Les années précédentes, ces évaluations étaient réservées aux élèves de Cp, de Ce1 et de Cm1.

Nous avons donc une vue « globale » du niveau des élèves de l'école.

Les résultats de ces évaluations font l'objet de plusieurs analyses. En premier lieu, une analyse au niveau de l'école, par l'équipe enseignante, afin d'adapter les enseignements aux points faibles et aux points forts constatés.

En Cp / Ce1, les difficultés se concentrent sur le vocabulaire ("comprendre des mots à l'oral") en français et sur la résolution de problèmes en mathématiques. Ces compétences étant identifiées comme "fragiles" depuis des années lors des évaluations Cp (qui existent depuis longtemps), elles sont beaucoup travaillées par l'équipe, ce qui évite de les retrouver "fragiles" à partir du Ce2 (c'est très encourageant pour le travail mené).

En Ce2 / Cm1 / Cm2, en français, les fragilités se retrouvent surtout en grammaire (différencier les classes de mots et différencier les constituants de la phrase). Nous avons aussi une petite fragilité en lecture à voix haute en Cm2. En mathématiques, les fragilités sont plus sur "mémoriser des faits numériques".

Il y a aussi une analyse plus globale au niveau de la circonscription (qui regroupe les communes de Massy et Verrières) qui nous permet de situer l'école par rapport aux autres écoles proches. Les résultats se situent tout à fait dans la moyenne de circonscription et sont même au dessus si on les rapporte à l'IPS (Indice de Position Sociale) de l'école. L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la DEPP (Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance). Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes établissements. En effet, les résultats de notre école sont supérieurs à ceux des écoles ayant un IPS équivalent.

Bien être à l'école, prévention contre le harcèlement :

Lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, les élèves du ce2 au cm2 ont passé un questionnaire d'auto-évaluation. Ce questionnaire, anonyme, a été l'occasion de rappeler aux enfants ce qu'est le harcèlement et ses conséquences et d'évaluer globalement la qualité de vie à l'école. Les résultats sont très positifs, même si nous n'avons pas d'éléments de comparaison actuellement.

Les Cm2 ont assisté à une intervention de prévention contre le cyber-harcèlement proposée par la municipalité.

Programme « Phare » :

Depuis l'année dernière, l'école s'inscrit dans le programme national « Phare » de prévention du harcèlement.

Cette année, nous allons notamment :

- Mesurer le climat scolaire (questionnaires anonymes du Ce2 au Cm2)
- Travailler en prévention (avec notamment des ateliers de sensibilisation au Cyberharcèlement en Cm2)

Les enseignants ont des temps de formation sur la prévention au harcèlement : cette année, trois enseignantes de Cp ont participé à une formation. La formation est aussi prévue l'année prochaine pour continuer à former l'équipe.

Nous avons une méthode qui nous aide à résoudre les situations de harcèlement si elles venaient à se présenter.

Il s'agit de la méthode de la préoccupation partagée (aussi appelée « méthode Pikas »), méthode largement promue et utilisée dans le cadre du programme « Phare ».

Cette méthode consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour les élèves harcelés et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens, courts, s'effectuent dans la bienveillance et de façon répétée jusqu'à ce que le problème disparaisse. Pour Jean-Pierre Bellon, qui a développé cette méthode en France : « La sanction ne fonctionne pas car elle a plutôt tendance à fédérer le groupe contre la victime ».

Différents élèves, dont ceux impliqués dans les brimades mais pas seulement, sont sélectionnés. Ces élèves sont alors convoqués individuellement : à aucun moment il ne leur est reproché quoi que ce soit. L'objectif, lors de ces entretiens, est de responsabiliser les élèves et qu'ils deviennent acteurs des solutions qui mettront fin à l'intimidation : « Essayer de réveiller le sentiment d'empathie, voir comment eux peuvent faire en sorte que cette situation s'améliore ».

Des entretiens avec la victime, dont les parents sont informés, sont menés parallèlement, notamment pour l'inviter à ne pas rejeter les intimidateurs lorsqu'ils se présenteront avec des meilleures intentions.

« En quête de Bio » :

Suite à une proposition des représentants des parents d'élèves, les classes de Cp, de Ce1, de CM1 et les élèves « Ulis-école » ont bénéficié cette année des ateliers « En quête de Bio ».

« En Quête de Bio » est un atelier scientifique pour les écoliers de primaires (6 - 11 ans) qui a pour but de faire découvrir et d'émerveiller les esprits jeunes (et moins jeunes) avec la biologie, et en particulier la biologie du développement. Ludique, interactif et modulable, cet atelier a pour but de susciter leur intérêt pour les sciences du vivant en sollicitant la curiosité des enfants.

Un grand merci aux intervenants et aux parents qui ont organisé l'intervention.

Orchestre de l'Opéra de Massy :

Un grand merci à l'orchestre de l'opéra de Massy qui nous a proposé d'assister gratuitement à un spectacle de Zoé GOSSET, Soprano, et à l'Espace Massy Opéra qui a accueilli nos élèves pour ce spectacle.

Manifestation festive école-familles :

Le « marché de Noël » du mardi 17 décembre a été une réussite grâce à la participation de tous. Les élèves avaient préparé des productions plastiques magnifiques avec leurs enseignants, les parents d'élèves avaient faits d'excellents gâteaux, le succès a été au rendez-vous.

Tout le monde s'accorde (parents et enseignants) pour remarquer qu'il a été plus pertinent de ne pas ajouter la chorale en même temps que le marché de Noël (comme cela avait été fait il y a deux ans). Les deux événements sont pertinents et appréciés, mais il vaut mieux les séparer pour simplifier les flux et l'organisation.

Le fait d'avoir séparé les stands « restauration » et la vente de « tickets » dans des salles différentes a été très positif pour « décongestionner » et faciliter la circulation entre les stands.

Un grand merci à toutes et à tous pour ce bel événement festif partagé.

2- Perspectives, projets en cours et à venir

Projet : « Notre école faisons là ensemble » :

Notre projet « NEFLE », construit l'année dernière, a été déposé sur la plate forme numérique de la DSDEN pendant l'été. L'équipe a fait des devis de matériel pour équiper les 5 « pôles » :

- Sciences
- Arts
- EPS
- Jeux de société
- Inclusion, élèves à besoins éducatifs particuliers

La mairie a donné son intention d'accepter d'être « porteur » (avancer des fonds en cas de réponse positive à notre projet).

Nous attendons toujours un retour de la commission de la DSDEN pour le début d'année 2025.

Actuellement, les demandes faites pour concrétiser notre projet sont d'origine matérielles, afin d'équiper chaque pôle avec du matériel pour tous les niveaux de classes. Le budget nécessaire est évalué à environ 16000 euros. Il est précisé que le matériel doit être acheté en respectant les règles des marchés publics, et le prix est souvent élevé.

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence (analyse des points faibles aux évaluations nationales), suivi des progrès des élèves, accentuation sur la maîtrise de l'oral, la résolution de problèmes
- Bien-être pour tous, pédagogie positive. Mise en place d'un conseil de vie d'école avec des délégués de classe.
- Culture et citoyenneté responsable (le respect, les valeurs de la République, sensibilisation au harcèlement scolaire)
- Équité et inclusion (décloisonnements, inclusion d'élèves en difficultés scolaire).

Le projet d'école pourra être retravaillé en fonction du retour sur notre projet « NEFLE ».

3- Informations diverses, vie de l'école

Mme Kulhava est absente suite à un congé maternité. Elle est remplacée pour la durée de son absence par Mme Sanches-Martins à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Actuellement des travaux sont en cours pour remplacer les mécanismes des fenêtres à soufflet du rez-de-chaussée. En effet, de nombreux systèmes étaient défectueux et ne permettaient plus d'ouvrir ou de fermer ces fenêtres.

Quatre nouvelles tables ont été installées dans la cour par la municipalité. Un grand merci pour ces tables très appréciées des enfants. Nous avons malheureusement une table qui a été dégradée un week-end suite à une intrusion. Les services techniques de la ville sont informés et prévoient d'effectuer les réparations nécessaires. Un grand merci à eux.

Les portes magnétiques de l'école ont été sécurisées provisoirement par le factotum, en attendant un renforcement du système magnétique (afin d'éviter les intrusions en « forçant » la porte magnétique). L'équipe tient à remercier le factotum pour sa réactivité et ses multiples travaux du quotidien sur l'école.

Fin du conseil : 19h05

Date du prochain Conseil : mardi 20 mai 2025 à 18h15